

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

027-212705404-20220311-D2022-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2022

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 07/03/2022

Séance du Vendredi 11 Mars 2022

DATE D'AFFICHAGE

LE : 22/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 12

VOTES : 14

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, le vendredi onze mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 7 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 3

POUVOIR : 2

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Tom KUBLER, Jonathan PETIT (pouvoir donné à Mme MARTINEZ), Rémy PONT, (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Reynald AIGNEL

Délibération : EXAMEN ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE VIDEOPROTECTION

Mme Le maire expose que suite à de nouveaux cambriolages, il a été décidé de lancer le projet d'installation d'une vidéoprotection au sein de la commune, une rencontre a été programmée avec quelques élus et le référent sûreté du département en juillet 2021.

Celui-ci a élaboré le plan avec la situation des caméras sur l'ensemble de la commune.

Des devis ont été établis et le projet final est arrêté et présenté.

Les demandes de subventions seront demandées au titre de la DETR et du Conseil Département de l'Eure pour l'année 2023 et les crédits seront inscrits au budget 2023

TRAVAUX	TOTAL TRAVAUX HT	SUBVENTION DETR 40%	DEPARTEMENT 20%	AUTOFINANCEMENT 40%
VIDEOPROTECTION	52 035€	20 814€	10 407€	20 814€

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter une demande de subvention et à signer les documents s'y rapportant et approuve le plan de financement ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 11 mars 2022
Le Maire, Hélène MARTINEZ.

